

Thèmes et questionnements	Comment la dynamique démographique influe-t-elle sur la croissance économique ?
Notions de terminale et acquis de première	<p><b>Notions de Terminale :</b> Mouvement naturel, mouvement migratoire, population active, épargne, accumulation du capital, cycle de vie.</p> <p><b>Acquis de première :</b> Allocations des ressources</p>

On présentera les grandes évolutions démographiques séculaires et on montrera, notamment à l'aide de comparaisons européennes, les différences dans les dynamiques démographiques nationales.

La **dynamique démographique** désigne l'évolution passée et l'évolution future de la population totale. La dynamique démographique permet donc de rendre compte des changements dans l'effectif et la structure des populations. Celle-ci est due d'une part, au **mouvement naturel** : évolution de la population résultant du solde naturel c'est-à-dire de l'écart entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période (si cet écart est positif on parle d'accroissement naturel). Et d'autre part, au **mouvement migratoire** : évolution de la population qui résulte des flux migratoires (immigration et émigration). Le solde migratoire représente la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire national (les immigrés) et le nombre de personnes qui ont quitté le territoire national (les émigrants) au cours d'une période.

**Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle**, l'Europe est marquée par une forte progression de sa population, sous l'effet de la transition démographique. Le phénomène se produit en Angleterre à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et se propage ensuite aux autres pays européens. La transition démographique est un modèle qui représente le passage d'une dynamique démographique traditionnelle ou ancienne marquée par un fort taux de natalité et de mortalité (accroissement naturel faible) à une dynamique démographique moderne marquée par un faible taux de natalité et de mortalité (accroissement naturel faible). La période de transition démographique se caractérise en revanche par un fort accroissement naturel dans la mesure où dans un premier temps le taux de mortalité diminue plus rapidement que le taux de natalité. Toutefois, la France propose un modèle très différent de ses voisins au XIX<sup>ème</sup> siècle puisque sa transition démographique se caractérise par une diminution presque simultanée de son taux de natalité et de son taux de mortalité. Le taux d'accroissement naturel reste donc faible. De même, alors que la plupart des pays européens connaissent à cette période des vagues d'émigration massives, la France fait là encore exception, puisqu'elle est un pays d'immigration.

**Des années 50 aux années 2010**, la population européenne dans son ensemble a achevé sa transition démographique. Dans les années 1950, le taux d'accroissement annuel de la population de l'Europe est de l'ordre de 10 %. La hausse de la population totale est tirée par un accroissement naturel très fort ; dans le même temps le solde migratoire est négatif. Durant la décennie 60, la population européenne continue d'augmenter mais de moins en moins vite (le taux brut d'accroissement démographique diminue pour atteindre 4 % à la fin des années 60). Ce ralentissement de l'accroissement démographique est dû au ralentissement de l'accroissement naturel, alors que le solde migratoire reste globalement négatif. Ce mouvement se poursuit durant la décennie 70 et jusqu'au début des années 80. A partir du milieu des années 80 l'accroissement naturel est de plus en plus faible mais le solde migratoire devient positif. Durant la décennie 90, la population européenne stagne Le mouvement naturel est négatif et il est compensé par un mouvement migratoire positif de même ampleur. Depuis les années 2000, la population de l'Europe retrouve une légère croissance (2%) complètement assurée par un solde migratoire positif.

Sur la période 1980-2010 la **situation démographique en Europe** est très contrastée. Globalement, l'Europe de l'Ouest et du Nord continue de voir leurs populations progresser avec des pays très dynamiques comme l'Islande, l'Espagne, la Norvège, l'Irlande ou encore la France tandis que l'Europe centrale et de l'Est connaissent plutôt une tendance à la stagnation comme l'Allemagne par exemple voire à la baisse de la population (pays baltes). Plus précisément, en ce qui concerne le mouvement naturel, l'Europe est progressivement devenue une zone où se mêlent une décroissance naturelle assez forte dans 15 pays (55 % de la population européenne), et un accroissement naturel modéré dans 19 pays qui abritent un tiers de sa population. Au fil du temps, l'intensité de la décroissance s'amplifie et celle de l'accroissement s'affaiblit. En ce qui concerne le mouvement migratoire, pendant les trois dernières décennies, la migration a fait augmenter la population européenne de 26,5 millions, soit 3,8 % entre 1980 et 2010, mais ce bilan positif dissimule là encore une grande diversité de situations. L'accroissement migratoire a été positif dans 24 pays, et en particulier en Espagne, en Grèce ou encore en Allemagne. En revanche, en Europe de l'Est et du Centre, la migration a réduit la population en moyenne. En comparaison des autres pays européens, **la France** se caractérise, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, par une vitalité démographique supérieure à la moyenne. Le Baby-boom, visible également dans les pays composant le quart nord-ouest de l'Europe, a été particulièrement important, tandis que la "dénatalité" a été moins marquée qu'en Allemagne, en Italie ou en Espagne. La croissance démographique française est donc tirée par le solde naturel plutôt que par le solde migratoire.

Enfin, **dans les années à venir l'Europe** va devoir faire face au vieillissement de sa population. Le vieillissement est un processus démographique caractérisé par une augmentation de la part des personnes âgées dans la population totale et qui peut s'accompagner d'une diminution du nombre d'enfants et, dans un second temps, de la diminution de la proportion de personnes d'âge actif. Il aboutit à une déformation de la structure par âge de la population en faveur des plus âgés. Ainsi, quel que soit le scénario retenu on observe que, du fait du ralentissement de la natalité et de la montée de l'espérance de vie, **la population européenne** est amenée à vieillir entre 2010 et 2050. Puisque la part que représente les plus de 65 ans dans la population totale devrait fortement progresser. Toutefois, l'immigration, pourrait fournir un sursis (provisoire) au vieillissement de la population, puisque la plupart des personnes émigrent principalement lorsqu'elles sont de jeunes adultes (25-34 ans). En ce qui concerne **la France**, le vieillissement de la population française s'est accéléré depuis 2000, conséquence de l'arrivée à 60 ans des baby-boomers et de l'allongement de la durée de vie. Toutefois, en Europe, et notamment par rapport à l'Allemagne la France fait donc là encore figure d'exception : sa natalité reste élevée tandis que son solde migratoire est inférieur à ses voisins (1.2%). Au final,

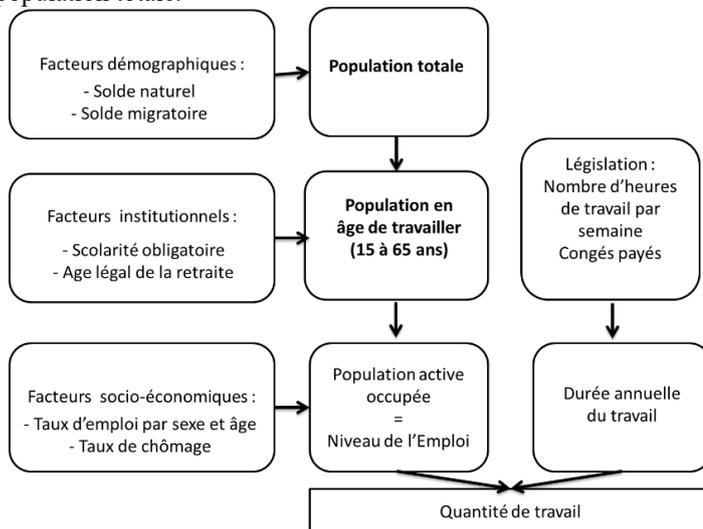
elle évite le vieillissement par le bas (forte fécondité) mais le subit par le haut (hausse de l'espérance de vie).

On fera le lien entre les différences dans les dynamiques démographiques nationales et la croissance économique.

Une des sources de la croissance économique d'un pays est la quantité de travail dont ce pays dispose. Autrement dit, plus la population active d'un pays augmente plus les capacités productives de celui-ci s'accroissent ce qui toutes choses égales par ailleurs favorise la croissance économique de ce pays.

Or, dans la mesure où la dynamique démographique modifie la population totale elle a une influence sur la population active, donc sur la quantité de travail disponible dans l'économie et donc sur la croissance économique (potentielle).

Plus précisément, la quantité de travail dans une économie dépend de plusieurs facteurs dont en premier lieu la population totale.



Ainsi, une augmentation de la population totale peut conduire toutes choses égales par ailleurs à moyen terme (à partir de 15-20 ans) à un accroissement de la population active \* et donc de la quantité de travail dans l'économie.

Ainsi, en France, durant la période des trente glorieuses, la croissance économique a été portée d'une part par le Baby-Boom, mais également par un solde migratoire positif dans les années 50 et 60 et par la montée de l'activité féminine des femmes.

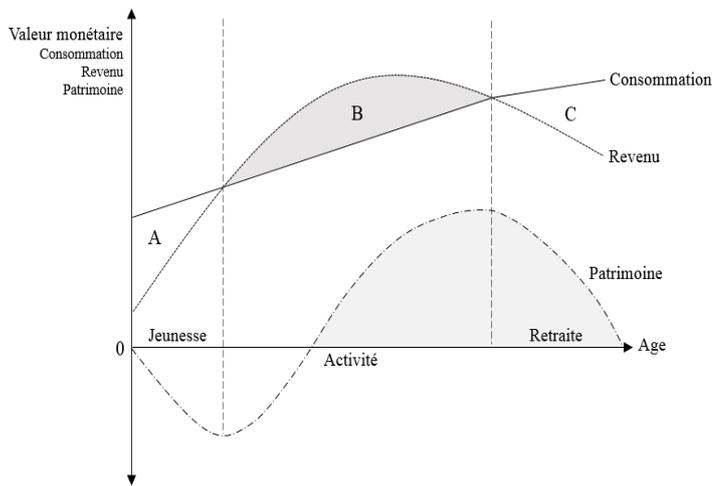
(\*) la population active représente l'ensemble des personnes en âge de travailler qui exercent ou souhaitent exercer une activité professionnelle. La population active comprend donc les actifs occupés (les personnes exerçant un emploi et les actifs inoccupés (les personnes sans emploi mais à la recherche d'un emploi)

En ce qui concerne la période à venir 2010-2060, la population active en France devrait fortement augmenter. Un tel accroissement devrait être dû à un taux de fécondité relativement élevé qui permet de maintenir un accroissement naturel conséquent, à un solde migratoire positif (100 000 personnes par an) et à une remontée des taux d'activité des seniors (des hommes notamment). Logiquement, cet accroissement va jouer un rôle positif sur la croissance économique française. En revanche, sur la même période, du fait d'un taux de fécondité largement inférieur à celui qui permettrait aux générations de se renouveler (2,1 enfants par femme), l'Allemagne devrait voir sa population active baisser, ce qui va pénaliser sa croissance économique potentielle. Plus précisément, plusieurs études montrent que la croissance potentielle française devrait être à long terme le double de la croissance potentielle allemande. Et, au final, la piste la plus porteuse serait que l'Allemagne accueille sur son territoire et chaque année près d'un demi-million d'immigrés.

Tout comme pour l'Allemagne, face au vieillissement démographique de l'UE et au déclin de son taux de natalité, plusieurs études affirment que les immigrants légaux sont désormais nécessaires pour combler les manques de main-d'œuvre en Europe. Sans immigration, la population active diminuera dans l'UE de cent millions de personnes dans les cinquante prochaines années ce qui jouera négativement sur la croissance potentielle en Europe. Toutefois, là encore les pays européens ne sont pas tous concernés pareillement par le défi démographique. En effet, les disparités observées entre les pays développés de l'impact entre le vieillissement et la croissance s'expliquent en reprenant les origines structurelles du processus de vieillissement démographique : la baisse du taux de fécondité et l'allongement de l'espérance de vie à la naissance. Le premier mécanisme (baisse du taux de fécondité) entraîne un processus de vieillissement par le bas, alors que le second (allongement de l'espérance de vie à la naissance) conduit à un processus de vieillissement par le haut. Or, si tous les pays sont affectés par le vieillissement par le haut, quelques-uns, dont la France (et les États-Unis) ne sont pas ou sont peu touchés par le vieillissement par le bas ; et les pays les plus en avancés dans le vieillissement démographique sont ceux qui combinent les deux processus (comme le Japon ou l'Allemagne). Cette distinction entre vieillissement par le haut et vieillissement par le bas explique des effets différenciés sur la croissance économique. Un vieillissement par le bas, contrairement à celui par le haut, entraîne une réduction de la population en âge de travailler, donc de la force de travail et a donc un impact plus négatif sur la croissance. Dès lors, ces perspectives démographiques, à savoir un vieillissement démographique qui s'opère principalement par le haut, positionnent la France dans une situation plus favorable par rapport à ses principaux partenaires de l'Union européenne.

En partant de la diversité des taux d'épargne des pays, on introduira la notion de cycle de vie, qui permet une représentation simple des choix individuels de consommation et d'épargne. On montrera qu'elle implique un lien entre l'évolution des structures démographiques (transition, vieillissement, etc.), l'accumulation patrimoniale et la croissance économique.

Selon la théorie du cycle de vie de F. MODIGLIANI l'épargne dépend de l'âge des individus. Plus précisément, cette théorie suppose que les individus cherchent à répartir (lisser) dans le temps leur niveau de consommation de manière optimale, en tenant compte du fait que leurs revenus varient au cours de leur vie.



Ainsi, au début de la vie active, lorsque le revenu est faible, les individus s'endettent (leur **épargne** \* est négative) - *Surface A* - ; par la suite, le revenu croît jusqu'à dépasser le niveau de consommation souhaité, ce qui se traduit par une épargne positive - *Surface B* - ; avec la retraite, le revenu décroît et les individus déséparent à nouveau (en « consommant » leurs économies) - *Surface C*.

On peut souligner également le fait que les flux d'épargne d'un ménage vont être à l'origine de la constitution d'un patrimoine pour ce ménage. Le patrimoine pouvant se définir comme l'ensemble des actifs possédés par les ménages (logements, terrains, bien professionnels, livrets d'épargne, etc). C'est donc un stock, qui peut se transmettre d'une génération à l'autre via l'héritage.

(\*) L'épargne peut se définir comme la partie non consommée du Revenu Disponible Brut.

Si l'on s'en remet à ce modèle, en cas de vieillissement l'épargne augmenterait à court terme compte tenu de l'augmentation de la part des 50-60 ans dans la population totale ; **mais à moyen et à long termes, l'épargne baisserait en raison de l'augmentation de la part des retraités et du vieillissement de la population. Il y aurait donc une insuffisance d'épargne, avec la hausse de la taille de la population âgée, et par conséquent des difficultés pour financer l'investissement** En effet, les entreprises en besoin de financement peuvent avoir recours aux marchés financiers pour se financer. Or, si l'épargne se raréfie, toutes choses égales par ailleurs, les taux d'intérêt débiteurs s'accroissent et les flux d'investissement se ralentissent. Dès lors, l'accumulation du capital est moins forte (l'accumulation du capital désigne l'opération réalisée par un agent économique en vue d'acquérir des biens de production, autrement dit elle correspond à l'investissement matériel). Or, dans la mesure où **l'accumulation du capital** est une condition de la croissance potentielle (et effective), si celle-ci est moins forte alors la croissance économique est freinée

Toutefois, dans les faits la théorie du cycle de vie n'est que **partiellement vérifiée**. En effet, si la plupart des études montrent que les taux d'épargne croissent bien avec l'âge (de 25-29 ans à 50-59 ans) puis décroissent de 60 à 69 ans environ, toutefois force est de constater qu'à partir de 70 ans les taux d'épargne augmentent à nouveau. De même, si le montant du patrimoine croît avec l'âge jusqu'à la tranche des 50-59 ans, celui se stabilise par la suite (ou décline légèrement) mais ne chute pas de façon régulière et continue comme le suppose la théorie du cycle de vie. Enfin, on n'observe pas de corrélation significative entre les pays entre d'une part la part des 60 ans et plus dans la population et leur taux d'épargne moyen.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer le fait que la théorie du cycle de vie ne soit que **partiellement vérifiée** dans les faits. Premièrement, ce modèle peut être altéré par les anticipations des agents économiques en matière de retraite. En effet, s'ils ont l'impression que les régimes de retraite sont menacés, ils peuvent accroître leur épargne au lieu de désépargner du fait d'un avenir qu'ils jugent incertain. De même, la perspective d'un quatrième âge long et difficile pousse le troisième âge à une ré-épargne au moment de sa retraite (peur de la dépendance). Notamment, pour les ménages propriétaires à revenus modestes, le logement apparaît comme une forme d'assurance dépendance dont ils pourront tirer un revenu pendant leurs très vieux jours, en le louant en partie ou en totalité. Il peut donc ne pas y avoir désépargne des retraités, car le patrimoine accumulé peut avoir pour objet de lisser les revenus après la retraite en permettant de percevoir des revenus de la propriété (loyers, dividendes, plus-values, taux d'intérêt). De plus, selon le modèle de MODIGLIANI les ménages accumulent pendant leur durée d'activité un patrimoine qu'ils consomment par la suite, mais ils n'effectuent guère d'arbitrages intergénérationnels. C'est-à-dire que les transmissions patrimoniales des ascendants vers les descendants, ne jouent qu'un rôle résiduel dans leurs choix d'accumulation. S'ils peuvent laisser un héritage parfois conséquent derrière eux, celui-ci sera de nature involontaire ou accidentelle, dans la mesure où il résulte plus de l'incertitude de la durée de vie que d'un véritable motif de transmission. En revanche, pour certains auteurs les préférences des agents peuvent intégrer le bien-être des générations suivantes. Alors que le ménage de cycle de vie cherche à consommer, à terme, la totalité des ressources perçues, le ménage dynastique transmet des ressources à ses enfants, car ces transferts lui apportent une certaine utilité. Ainsi, son horizon décisionnel va bien au-delà de sa propre existence. Dès lors, dans le modèle dynastique le taux d'épargne est ascendant en fin de vie, car contrairement au motif cycle de vie, les ménages cherchent à accumuler du patrimoine en vue d'une transmission (donation, legs). Enfin, d'autres études montrent que les ménages épargnent au cours de leur vie active, car ils se soucient essentiellement du lendemain (ils épargnent pour faire face à d'éventuels risques sociaux comme le chômage), et dans une certaine mesure de leur retraite ; en revanche après la période de la vie active la prise en compte des générations futures les amène là encore à épargner.

**Au-delà de la dynamique d'épargne, la croissance économique peut être influencée par la dynamique de la consommation** elle-même liée à la dynamique démographique. En effet, la consommation est un moteur de la croissance économique. Or, on observe que le vieillissement de la population devrait entraîner d'une part une baisse du niveau de consommation global et d'autre part une modification de la structure de la consommation (en effet les ménages âgés n'ont pas les mêmes modes de consommation que les plus jeunes). Cette modification structurelle représente un enjeu pour le système productif qui va devoir s'adapter. Plus précisément si certains secteurs pourraient voir leur activité décliner, le développement des services à la personne mais aussi ceux liés au secteur de la santé représentent un enjeu majeur des sociétés vieillissantes. D'autant plus, que l'on sait que le secteur des services est un secteur où les gains de productivité sont faibles, ce qui pourrait à terme conduire à des créations massives d'emplois (emplois néanmoins relativement peu qualifiés).

